

## REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP**

**Le vingt-huit janvier deux mille vingt-deux à 18h15,**  
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale,  
sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 32
DATE DE LA CONVOCATION	21/01/2022
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	04/02/2022

**OBJET :****Construction du parking Desmichels - Autorisation de Programme/Crédit de Paiement****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , M. Cédryc AUGUSTE , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSEYRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina CAL , M. Bruno PATRON , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , Mme Pimprenelle BUTZBACH , M. Michel BILLAUD

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

Mme Maryvonne GRENIER procuration à M. Daniel GALLAND, Mme Catherine ASSO procuration à Mme Françoise DUSSEYRE, Mme Solène FOREST procuration à M. Joël REYNIER, Mme Martine BOUCHARDY procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Richard GAZIGUIAN procuration à M. Cédryc AUGUSTE, Mme Mélissa FOULQUE procuration à M. Jean-Louis BROCHIER, M. Eric GARCIN procuration à Mme Isabelle DAVID, M. Nicolas GEIGER procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH, Mme Marie-José ALLEMAND procuration à M. Michel BILLAUD

**Absent(s) :**

M. Christophe PIERREL, Mme Pauline FRABOULET

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Sabrina CAL, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.



Le rapporteur expose :

Par délibération en date du 10 décembre 2021, notre assemblée a approuvé le programme de construction du parking Desmichels.

Dans le cadre de sa volonté affirmée de revitalisation urbaine, la Ville de Gap mène depuis plusieurs années des actions portant sur différents domaines, comme le bâti, la « redynamisation » commerciale, les équipements publics, les aménagements de surface ou le stationnement. C'est ainsi que plusieurs parkings ont pu être réalisés comme dernièrement un parking en ville 701 places, à la Providence. La Ville poursuit cette politique en développant son offre de stationnement sur ses parkings existants dans un souci d'optimisation des coûts et de l'espace.

Aujourd'hui la Commune entend optimiser son parking Desmichels en réalisant un parc de stationnement sur au moins 2 niveaux enterrés et d'une capacité de stationnement minimale de 400 véhicules. Un aménagement paysager en surface valorisera cet espace clef, situé au cœur du centre ancien, au premier plan de la Cité Desmichels voisine.

Compte tenu de la nature du projet, de sa durée de réalisation et des sommes à engager, je vous propose de prévoir ce financement sous la forme d'une autorisation de programme et de crédits de paiement.

Ce mode de gestion, particulièrement utilisé sur des projets financièrement importants et de nature pluriannuelle, permet d'adopter l'opération d'investissement dans son ensemble et de définir l'échéancier et les modalités de mise en œuvre budgétaire pour chaque exercice concerné.

Les AP/CP permettent de n'inscrire, chaque année que les crédits qui seront dépensés au cours de l'exercice. La gestion budgétaire est ainsi mieux adaptée à la réalité de l'avancée du projet.

Concernant la construction du parking Desmichels, le plan de financement global est le suivant :

**Autorisation de programme :**

Dépenses : 7 430 000.00 € HT

Ressources : 7 430 000.00 € HT

- Subvention Budget Général : 7 430 000.00 €

Les crédits de paiement correspondants sont les suivants :

**CP 2022 :**

Dépenses : 2 000 000.00 €

Ressources : 2 000 000.00 €

- Subvention Budget Général : 2 000 000.00€

**CP 2023 :**

Dépenses : 5 430 000.00 €

Ressources : 5 430 000.00€

- Subvention Budget Général : 5 430 000.00 €

Les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget annexe des parkings municipaux de chaque exercice concerné.

**Décision :**

Il est proposé sur avis favorable de la Commission des Finances du 19 janvier 2022 :

- **Article 1** : de créer une autorisation de programme de 7 430 000.00 € HT pour la construction du parking Desmichels.

- **Article 2** : d'approuver le report des crédits de paiement non consommés d'un exercice sur l'autre.

- **Article 3** : de voter le montant des crédits de paiement pour les exercices 2022 et 2023 tels que décrits ci-dessus.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 34

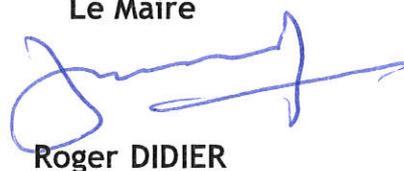
- CONTRE : 5

Mme Charlotte KUENTZ, Mme Isabelle DAVID, M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Nicolas GEIGER

- SANS PARTICIPATION : 2

Mme Marie-José ALLEMAND, M. Michel BILLAUD

Le Maire

A blue ink signature of Roger DIDIER, consisting of a large, stylized initial 'R' followed by the name 'DIDIER' in a cursive script.

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : - 4 FEV. 2022

Affiché ou publié le : - 4 FEV. 2022